



联合国  
粮食及  
农业组织

Food and Agriculture  
Organization of the  
United Nations

Organisation des Nations  
Unies pour l'alimentation  
et l'agriculture

Продовольственная и  
сельскохозяйственная организация  
Объединенных Наций

Organización de las  
Naciones Unidas para la  
Alimentación y la Agricultura

منظمة  
الغذية والزراعة  
للأمم المتحدة

F

# CONFÉRENCE RÉGIONALE DE LA FAO POUR L'ASIE ET LE PACIFIQUE

## Trente-cinquième session

1-4 septembre 2020<sup>1</sup>

### Conséquences de la covid-19 sur l'alimentation et l'agriculture dans la région Asie et Pacifique et interventions de la FAO

#### Résumé

La covid-19 a plongé toute la région dans une détresse économique généralisée. La pandémie a eu de profondes répercussions sur les systèmes alimentaires, notamment sur la sécurité alimentaire et la nutrition, la production alimentaire et animale (y compris l'octroi de crédits et la fourniture d'intrants en amont), la pêche, la gestion des ressources naturelles, la sécurité sanitaire des aliments, la transmission de l'animal à l'homme de risques sanitaires, les organismes nuisibles et les maladies transfrontières, les chaînes d'approvisionnement alimentaire et le commerce régional des denrées alimentaires. Dans toute la région, les systèmes nationaux de protection sociale ont réagi à ces effets et ont contribué à atténuer les conséquences pour les personnes vulnérables. Les interventions nationales contre la covid-19 ont également montré combien il importait de créer des systèmes statistiques solides qui exploitent toute la gamme des technologies numériques pour la collecte et l'analyse des données en temps réel.

L'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) a pris plusieurs mesures face à cette crise. Avec ses États Membres et un large éventail de partenaires, elle a réalisé des évaluations rapides afin de contribuer à l'analyse de l'impact, aux interventions et au redressement face à la covid-19. Les évaluations de la FAO se sont notamment inscrites dans les évaluations des incidences socioéconomiques menées par l'ONU à l'appui des plans de redressement nationaux qui ciblent les groupes les plus vulnérables dans le contexte de la covid-19: femmes, enfants, petits exploitants, travailleurs migrants, groupes autochtones et autres. Elle a aussi élaboré plus de 50 documents d'orientation, 13 publications, plusieurs outils de politique alimentaire et des mécanismes d'accès aux données en temps réel, couvrant un large éventail de sujets liés à la covid-19.

La FAO a reprogrammé son soutien et réorienté ses ressources financières et humaines de façon à donner la priorité à l'aide au redressement après la covid-19. Elle s'efforce également de mobiliser des ressources pour renforcer son soutien aux Membres en ce qui concerne le redressement après la covid-19, au titre d'un programme-cadre qui porte sur les priorités mondiales et régionales<sup>2</sup>.

<sup>1</sup> Prévues initialement du 17 au 20 février à Thimphou (Bhoutan).

<sup>2</sup> <http://www.fao.org/partnerships/resource-partners/covid-19/fr/>.

### Suite que la Conférence régionale est invitée à donner

- Soutenir la FAO dans ses activités visant à continuer à développer, affiner et renforcer les capacités des Membres en matière de collecte et diffusion des données et d'utilisation des outils et instruments stratégiques ciblés qui permettent de lutter de manière efficace et efficiente contre la pandémie de covid-19 dans les domaines de la sécurité alimentaire et de la nutrition, des moyens d'existence, de la poursuite des activités agricoles et de la réduction au minimum des perturbations des chaînes d'approvisionnement alimentaire, notamment pour les denrées hautement périssables telles que le poisson et les produits de l'aquaculture, qui ont montré une vulnérabilité particulière.
- Encourager la FAO à poursuivre la collecte, le stockage, la conservation et la diffusion de données à jour et fiables, ventilées selon l'âge et le sexe, sur les systèmes alimentaires, la nutrition, l'agriculture et l'élevage, afin de créer une base de données de référence fiable qui permette de mesurer avec exactitude le redressement et la croissance.
- Favoriser des politiques commerciales qui s'accordent avec les stratégies nationales relatives au système alimentaire et qui soient fondées sur la diversification des sources d'approvisionnement à l'importation, l'amélioration des possibilités et des capacités d'exportation, la facilitation des échanges grâce aux innovations numériques et le renforcement de la coordination au sein de la région en matière d'échanges commerciaux, afin de disposer de marchés alimentaires stables et efficaces qui favorisent la sécurité alimentaire et la nutrition.
- Financer l'innovation numérique, l'agriculture intelligente et l'amélioration de la culture et des services numériques pour les agriculteurs, afin d'en tirer parti pour reconstruire les systèmes alimentaires.
- Reconnaître que la covid-19 a également des effets négatifs évidents sur l'économie des pays de la région qui n'ont pas directement souffert de la maladie sur le plan de la santé publique et apporter en temps utile un soutien pertinent à tous les Membres touchés.
- Élaborer des mécanismes de protection sociale liés à la production alimentaire et à la revitalisation rurale et ciblant les groupes vulnérables, notamment les femmes, les jeunes, les ouvriers agricoles, les migrants (locaux et internationaux), les groupes autochtones et les petits agriculteurs, étendre ces mécanismes et éliminer les obstacles qui empêchent d'y accéder.
- S'engager à prendre en considération l'égalité des sexes dans les plans de redressement et les stratégies de développement à long terme, compte tenu de l'évaluation de l'impact socioéconomique de l'ONU, de sorte que les femmes et les hommes puissent jouir dans des conditions d'égalité des ressources productives et des services, des possibilités de création de revenus et de la protection sociale, tout en assurant la représentation et la participation des femmes à la prise de décision.
- Soutenir les initiatives favorables à l'emploi pour les travailleurs vulnérables (les travailleurs des secteurs informels, les jeunes et les travailleurs des zones rurales), y compris dans le cadre de programmes d'emplois publics, les aides financières pour les petites entreprises agricoles et l'inclusion des jeunes entrepreneurs agricoles dans les investissements publics pour faciliter la transformation des systèmes alimentaires. Il faut donc élargir les régimes d'indemnisation temporaire et les autres mesures de protection aux travailleurs du secteur informel et aux jeunes ruraux, hommes et femmes. Il convient en outre d'assurer la sécurité et la santé au travail de toutes les personnes qui continuent de travailler dans des services essentiels le long de la chaîne d'approvisionnement agroalimentaire et de veiller à ce que ces personnes disposent d'un équipement de protection individuelle (EPI). Encourager la résilience en chargeant la FAO d'aider les pays à imaginer comment renforcer la capacité d'adaptation et la résilience du secteur de la pêche et de l'aquaculture, en vue de futures pandémies, et de créer et d'exploiter des possibilités d'accroissement des investissements dans la gestion durable des ressources naturelles pour une reprise économique plus productive, plus respectueuse de l'environnement et plus inclusive.
- Appeler les pouvoirs publics à soutenir la poursuite du développement et de la mise en œuvre du programme d'intervention et de redressement après la covid-19 de la FAO, y compris par des contributions financières volontaires.

- Demander à la FAO d'étoffer ses activités sur des thèmes déjà connus tels que les zoonoses, la résistance aux antimicrobiens, les maladies animales transfrontières, les filières de l'élevage, la sécurité sanitaire des aliments et la gestion des ressources naturelles de façon à tenir compte des effets de la covid-19 et de la réduction des risques pour les futures pandémies.

*Pour toute question relative au contenu du présent document, prière de s'adresser au:*

Secrétariat de la Conférence régionale pour l'Asie et le Pacifique

APRC@fao.org

## Introduction

1. Le virus qui provoque la covid-19 a infecté plus de trois millions de personnes (au 7 août) et fait plus de 80 000 morts dans la région Asie et Pacifique. Les tentatives de contrôle de la propagation du virus et la peur ressentie par la population ont entraîné des confinements et une détresse économique généralisée. Selon le Fonds monétaire international (FMI), l'année 2020 sera marquée par le plus fort fléchissement économique depuis la Grande Dépression, avec une perte de 12 500 milliards d'USD de production cumulée. La covid-19 a en outre eu de profondes répercussions sur les systèmes alimentaires et sur les personnes les plus vulnérables dans toute la région.

2. La FAO a réagi rapidement à la pandémie en mettant en place une équipe spéciale rapide, qui a aidé à réorienter les plans de travail et les priorités de façon à répondre aux besoins des pays en ce qui concerne la lutte contre la covid-19. Elle a également mis au point des outils et des instruments et mobilisé ses ressources techniques internes pour fournir en temps utile des orientations générales à ses Membres afin de guider leurs interventions visant à lutter contre la pandémie. Ces orientations portent sur la sécurité alimentaire, la nutrition, les moyens d'existence, la poursuite des activités agricoles sur le terrain et la réduction au minimum des perturbations dans les chaînes d'approvisionnement alimentaire. La FAO a également contribué à des évaluations rapides de la covid-19 dans la plupart des pays de la région Asie et Pacifique, notamment en fournissant des méthodes générales, un soutien financier et un appui technique. Pour mener ces activités, la FAO a collaboré avec les institutions des Nations Unies, les organismes ayant leur siège à Rome (Programme alimentaire mondial et Fonds international de développement agricole), les institutions financières internationales (Banque mondiale et Banque asiatique de développement, par exemple) et d'autres partenaires afin de mener des évaluations coordonnées de la covid-19 (évaluations de l'impact socioéconomique des équipes de pays des Nations Unies, par exemple) et de réorienter l'appui aux pays compte tenu des besoins liés à la covid-19. Plus récemment, la FAO a élaboré un programme-cadre visant à mobiliser des ressources financières supplémentaires pour aider les pays à relever les défis liés à la covid-19<sup>3</sup>.

## Effets de la covid-19 et interventions au sein du système alimentaire dans la région

### *Sécurité alimentaire et nutrition*

3. La pandémie de covid-19 a fait fortement fléchir l'économie mondiale<sup>4</sup>. Les ralentissements et les fléchissements entraînent des pertes d'emplois et de revenus et d'autres perturbations qui, souvent, accroissent l'insécurité alimentaire des groupes vulnérables tels que les femmes, les travailleurs migrants, les travailleurs des secteurs informels, les jeunes, les enfants et les personnes handicapées<sup>5</sup>. L'édition 2020 du rapport sur l'*État de la sécurité alimentaire et de la nutrition dans le monde* a souligné que des millions de personnes n'avaient pas les moyens de s'offrir une alimentation saine et que la baisse des revenus allait exacerber ce problème en rendant les aliments, notamment les aliments nutritifs nécessaires à une alimentation saine, moins abordables pour beaucoup d'autres personnes, notamment les pauvres. Du fait des perturbations et des éventuels arrêts des systèmes de commercialisation, de logistique et de négoce ainsi que des pénuries de main-d'œuvre pour la production agricole, les denrées alimentaires pourraient devenir indisponibles dans certains endroits à certains moments. La faim et la malnutrition vont probablement augmenter. Selon les prévisions de la FAO, on dénombre en 2020 entre 83 et 132 millions de personnes sous-alimentées dans le monde,

<sup>3</sup> <http://www.fao.org/partnerships/resource-partners/covid-19/fr/>.

<sup>4</sup> **Fonds monétaire international (FMI)**. 2020. *World Economic Outlook* [en ligne]. Washington. [Cité le 14 mai et le 28 juillet 2020]. <https://www.imf.org/external/pubs/ft/weo/2020/01/weodata/index.aspx>.

<sup>5</sup> **FAO, FIDA, UNICEF, PAM et OMS**. 2019. *L'État de la sécurité alimentaire et de la nutrition dans le monde 2019*. Se prémunir contre les ralentissements et les fléchissements économiques. Rome, FAO. (Voir également <http://www.fao.org/3/ca5162fr/ca5162fr.pdf>).

en fonction du scénario de croissance économique retenu<sup>6</sup>; selon une estimation citée par la FAO, on constaterait une augmentation de 14,3 pour cent du nombre d'enfants souffrant de malnutrition aiguë en raison de la pandémie, soit 6,7 millions d'enfants supplémentaires. Le Directeur général et d'autres chefs de secrétariat des organismes des Nations Unies ont lancé ensemble un appel à l'action en faveur de la nutrition dans le contexte de cette crise<sup>7</sup>.

4. Il est probable que l'économie fléchisse aussi dans les pays qui ne sont pas directement touchés par le virus. Par exemple, même s'ils ont connu peu de cas de covid-19 au moment de la rédaction du présent document, les petits États insulaires en développement (PEID) du Pacifique sont tributaires du tourisme, qui a fortement diminué dans le monde entier en raison de la propagation du virus (l'Organisation mondiale du tourisme estime à 64 pour cent la baisse des arrivées de touristes internationaux pour l'Asie et le Pacifique). En conséquence, le FMI prévoit que certaines des plus fortes contractions économiques parmi les pays en développement de la région se produiront dans le Pacifique, avec des baisses du PIB de plus de 3 pour cent aux Fidji, aux Palaos, au Samoa, dans les îles Salomon et à Vanuatu. Les PEID du Pacifique dépendent également fortement des importations de produits alimentaires – ces pays produisent généralement moins de 65 pour cent de leurs disponibilités énergétiques alimentaires<sup>8</sup>. En outre, la contraction économique frappe en pleine saison des cyclones tropicaux. Cette combinaison de facteurs rend les PEID du Pacifique très vulnérables à l'insécurité alimentaire<sup>9</sup>.

#### ***Production végétale et animale (y compris l'octroi de crédits et la fourniture d'intrants en amont)***

5. La crise sanitaire due à la covid-19 ne s'est certes pas traduite par une crise alimentaire généralisée, mais de nombreuses perturbations en amont des chaînes d'approvisionnement alimentaire (notamment concernant les semis, la gestion des cultures, la récolte et la commercialisation) ont été signalées dans les pays de la région<sup>10</sup>. Cet effet est particulièrement ressenti dans les chaînes d'approvisionnement des denrées alimentaires hautement périssables telles que les fruits et légumes frais, la viande et le poisson, ce qui met en péril la qualité des régimes alimentaires. Les pays ont pris de nombreuses mesures à court terme pour atténuer l'impact que les confinements liés à la covid-19 ont sur les chaînes d'approvisionnement alimentaire, par exemple la distribution d'aides financières et fiscales, la fourniture d'un appui au niveau des produits, des intrants et du crédit et l'autorisation de la circulation de la main-d'œuvre et des transports liés aux activités de l'agriculture et de la pêche.

6. La reconstruction des systèmes alimentaires commence en amont de la production végétale. Elle nécessite de mettre les agriculteurs en relation avec les fournisseurs d'intrants, les fournisseurs d'informations et les prestataires de services (vulgarisation, crédit et financement, entre autres), en tirant parti des innovations numériques, des technologies de l'agriculture intelligente, de la formation des agriculteurs aux outils numériques et d'une plus grande souplesse dans les chaînes d'approvisionnement. Le cas échéant, l'accroissement de la mécanisation et de l'automatisation peut aussi apporter une solution au manque de main-d'œuvre, que l'on a pu constater lors de cette

---

<sup>6</sup> FAO, FIDA, UNICEF, PAM et OMS. 2020. L'État de la sécurité alimentaire et de la nutrition dans le monde 2020. Transformer les systèmes alimentaires pour une alimentation saine et abordable. Rome, FAO. (Voir également <http://www.fao.org/3/ca9692en/CA9692EN.pdf> (en anglais seulement; résumé en français disponible à l'adresse <http://www.fao.org/documents/card/en/c/ca9699fr>).

<sup>7</sup> Henrietta H Fore, Qu Dongyu, David M Beasley, Tedros A Ghebreyesus. *Child malnutrition and COVID-19: the time to act is now*. The Lancet. [https://doi.org/10.1016/S0140-6736\(20\)31648-2](https://doi.org/10.1016/S0140-6736(20)31648-2), 27 July 2020.

<sup>8</sup> FAO. 2018. *Dynamic development, shifting demographics, changing diets*. Bangkok (Thaïlande). (Voir également <http://www.fao.org/3/I8499EN/i8499en.pdf>). Merci à Peter Warr d'avoir fait cette remarque.

<sup>9</sup> FAO. 2020. *Réponse à la covid-19 dans les petits États insulaires en développement: mettre l'accent sur la sécurité alimentaire, la nutrition et les systèmes alimentaires durables*. Rome. <http://www.fao.org/publications/card/en/c/CA8994FR>.

<sup>10</sup> Note de la Banque asiatique de développement sur la sécurité alimentaire dans la région Asie et Pacifique en pleine pandémie de covid-19 (<https://www.adb.org/sites/default/files/publication/611671/adb-brief-139-food-security-asia-pacific-covid-19.pdf>).

pandémie<sup>11</sup>. D'autres moyens pour améliorer la sécurité alimentaire et reconstruire les systèmes alimentaires pour qu'ils soient plus résilients consistent à favoriser la production alimentaire destinée aux marchés locaux (chaînes de valeur courtes), à encourager les approches agroécologiques de la production alimentaire locale gérée par la communauté et à développer les jardins potagers et les espèces cultivées autochtones sous-utilisées. En donnant aux petits agriculteurs les moyens d'utiliser les technologies numériques, on peut aussi contribuer à l'utilisation plus efficace des intrants (engrais, eau, énergie) et à l'atténuation de l'empreinte écologique (en contribuant à l'agriculture climato-intelligente). Pour repenser les politiques agricoles après la covid-19, il faudra mettre en place des stratégies cohérentes qui intègrent les investissements dans la technologie, l'aide dans le domaine de la culture numérique et l'amélioration de la logistique des échanges en vue de consolider les liens agriculteurs-intrants et agriculteurs-marchés et d'améliorer la traçabilité en aval de la chaîne d'approvisionnement. Pour renforcer les moyens d'existence des populations rurales, il faudra associer des interventions dans les domaines de la protection sociale et des dispositifs de sécurité sociale à des mesures visant à soutenir la production alimentaire, tout en veillant à la mise en place de mesures de sécurité et de santé au travail.

7. Les effets de la covid-19 sur le secteur de l'élevage ne sont pour l'essentiel pas encore quantifiés, mais les observations mettent en évidence des perturbations dans les chaînes de valeur de ce secteur<sup>12</sup>. Les éleveurs de volailles et de bovins ont été particulièrement touchés par les confinements liés la covid-19 du fait des fermetures de marchés, de la baisse de la demande ou de la perte de marchés d'exportation<sup>13</sup>. Les restrictions concernant les déplacements ont entraîné l'arrêt du transport et du commerce du bétail, laissant de nombreux petits exploitants agricoles dans certains pays dans l'incapacité de vendre leur bétail<sup>14</sup>. Ces restrictions sur le marché ont limité l'accès des pasteurs aux pâturages et, d'une manière générale, l'accès des agriculteurs aux marchés, aux matériels de reproduction et aux stocks de remplacement (poussins d'un jour et sperme, par exemple). En outre, les rumeurs et les idées fausses sur les liens entre les produits d'origine animale et la transmission du virus ont fait chuter la consommation de produits d'origine animale et entraîné des pertes importantes pour le secteur de l'élevage dans toute l'Asie<sup>15,16</sup>.

8. De nombreux agriculteurs et éleveurs ont été contraints de vendre leurs biens pour faire face à leurs besoins. Il existe différents moyens de contribuer au redressement, qui vont de l'aide d'urgence aux producteurs pour éviter les stratégies d'adaptation préjudiciables (vente d'actifs), aux investissements à moyen terme dans la conception et l'infrastructure des points de vente dans le respect des normes d'hygiène, de sécurité et sur le plan sanitaire pour répondre aux exigences des consommateurs dans l'après-covid-19. En outre, de nouveaux moyens de commercialisation permettant de relier les producteurs aux consommateurs finals, y compris en ligne ou grâce au commerce électronique facilité par des investissements dans la logistique (et les structures de la chaîne du froid), ont fait leur apparition et offrent des solutions d'urgence pour le redressement en vue de la transformation du secteur de l'élevage après la covid-19.

---

<sup>11</sup> Webinaire sur l'impact de la covid-19 sur l'agriculture dans la région Asie et Pacifique et le rôle de la mécanisation(<https://www.unescap.org/news/impact-covid-19-agriculture-asia-pacific-region-and-role-mechanization>).

<sup>12</sup> FAO. 2020m. Atténuer les effets de covid-19 sur le secteur de l'élevage. Rome.

<sup>13</sup> FAO. 2020. Rapid assessment to evaluate the impact of the ongoing COVID-19 epidemic on the poultry sector in Bangladesh. (Voir également <https://fscluster.org/bangladesh/document/fao-ectad-rapid-assessment-evaluate>).

<sup>14</sup> FAO. 2020i. Rapid assessment of COVID-19 outbreak on agriculture and food security in Cambodia: Policy responses. (également disponible comme document interne).

<sup>15</sup> FAO. 2020e. Rapid Assessment: State of food and agricultural among herders & farmers in Mongolia during COVID-19.

<sup>16</sup> FAO. 2020i. Rapid assessment of COVID-19 outbreak on agriculture and food security in Cambodia: Policy responses. (également disponible comme document interne).

## *Pêche*

9. Le poisson et les produits halieutiques contribuent à la sécurité alimentaire et sont essentiels à une alimentation saine. Dans la région Asie et Pacifique, des millions de personnes travaillent dans les secteurs primaire et secondaire de la pêche de capture et de l'aquaculture. Les moyens d'existence de ces hommes et de ces femmes ont subi les effets négatifs de la pandémie<sup>17,18</sup>. Les mesures de lutte contre la propagation du virus telles que l'interdiction des voyages internationaux et intérieurs, la limitation des rassemblements et des festivités et la fermeture des services de restauration, des bureaux et des écoles ont entraîné une baisse de la demande de poisson et de produits halieutiques et une diminution du commerce international. Les migrants qui travaillent sur des navires et dans des usines de transformation n'ont pas pu retourner dans leur village ou dans leur pays. Dans le secteur de l'aquaculture, l'approvisionnement en intrants aquacoles et la circulation des travailleurs ont été perturbés. Les aquaculteurs ont subi des pertes parce qu'ils n'ont pas pu vendre leurs produits ou ont dû les vendre à prix réduit.

10. La pandémie de covid-19 offre aux pays l'occasion de repenser la façon dont le secteur de la pêche et de l'aquaculture pourrait s'adapter et résister à d'éventuelles pandémies à l'avenir. Parmi les stratégies que ceux-ci pourraient envisager figurent le renforcement des marchés intérieurs et du marché intrarégional, l'amélioration de la qualité et de la sécurité sanitaire, l'encouragement des investissements multipartites dans les services aux pêcheurs et aux aquaculteurs, l'amélioration du capital humain et social (compétences entrepreneuriales, organisation et renforcement des organisations de pêcheurs et d'aquaculteurs, par exemple) et l'instauration d'une protection sociale pour tous.

### *Gestion des ressources dans le contexte de la pandémie de covid-19*

11. De nombreuses études ont montré que la déforestation endémique, la dégradation des écosystèmes et l'exploitation incontrôlée de la faune et de la flore sauvages peuvent transmettre certaines maladies aux humains. Dans de nombreuses parties de la région Asie et Pacifique, beaucoup d'écosystèmes, notamment les petits cours d'eau, les lacs et les zones humides, ont été dégradés au-delà des seuils critiques et leur dégradation continue aura probablement des retombées néfastes à l'avenir. En outre, la région subit actuellement les effets directs des interventions humaines sur la pandémie, notamment les confinements, les fermetures de marchés alimentaires et les flux migratoires des zones rurales vers les zones urbaines qui en découlent. La phase de confinement imposée dans de nombreux pays a coïncidé avec la saison des récoltes et la collecte des produits forestiers non ligneux, qui demandent toutes deux une forte intensité de main-d'œuvre. En Inde, par exemple, environ 275 millions de personnes collectent ces produits, notamment les feuilles de tendu et les graines oléagineuses d'espèces arborescentes. Parallèlement, la déforestation s'est intensifiée pendant les confinements, de même que le braconnage, le trafic d'animaux et l'exploitation minière illégale<sup>19</sup>. Dans les régions où les marchés alimentaires locaux ont été fermés et où les gens sont contraints de retourner dans les villages, la pression sur les ressources naturelles s'est considérablement accrue.

12. Les plans pour le redressement après la covid-19, qui sont en cours d'élaboration dans de nombreux pays, sont une immense occasion d'intensifier les investissements dans la gestion durable des ressources naturelles. Ces investissements peuvent favoriser une reprise économique plus productive, plus verte et plus inclusive et faciliter la transition vers une région Asie et Pacifique plus saine et plus résiliente. Les possibilités d'investissement dans la gestion durable des ressources naturelles concernent notamment la remise en état des écosystèmes, afin d'accroître la productivité et la résilience, le soutien spécifique des pauvres et des marginalisés de la région, dont les moyens d'existence dépendent de cette gestion durable, et la création d'espaces verts urbains et périurbains pour le bien-être général. Pour mettre en place une gestion durable des ressources naturelles, il faut

---

<sup>17</sup> FAO. 2020. The effect of COVID-19 on fisheries and aquaculture in Asia. Bangkok.  
<https://doi.org/10.4060/ca9545en>.

<sup>18</sup> FAO. 2020. Effets de la covid-19 sur les systèmes alimentaires halieutiques et aquacoles. Rome.  
<http://www.fao.org/publications/card/fr/c/CA8637FR>.

<sup>19</sup> <https://www.bbc.com/future/article/20200518-why-lockdown-is-harming-the-amazon-rainforest>.

investir davantage dans des activités d'exploitation de ressources naturelles génératrices de revenus et d'emplois, notamment l'agroforesterie et la sylviculture agricole, en vue de créer des actifs durables, ainsi que dans des approches numériques novatrices, en particulier les capteurs à distance qui servent à surveiller et gérer les ressources en eau.

### ***Sécurité sanitaire des aliments***

13. La FAO a fourni des conseils aux pays en formulant des avis sur l'incorporation de mesures sanitaires de lutte contre la covid-19 dans les chaînes d'approvisionnement afin d'assurer la continuité de leur fonctionnement. De fait, rien n'indique que la covid-19 puisse être transmise par les aliments ou par leur emballage et leur transformation<sup>20</sup>. Les producteurs, les transporteurs, les exploitants d'entrepôts, les transformateurs, les détaillants, les vendeurs et les consommateurs pourraient donc poursuivre toutes leurs activités sans aucune appréhension liée à la manipulation de denrées alimentaires, à condition, bien entendu, qu'ils adoptent les protocoles sanitaires nécessaires. Des conseils ont également été fournis sur la mise en œuvre de mesures dans les exploitations agricoles, sur le transport de produits frais, de main-d'œuvre et d'intrants agricoles, sur les marchés et établissements de gros et de détail, sur les unités de transformation, sur les services alimentaires, y compris les services de livraison basés sur des applications, et sur les consommateurs. Des mesures telles que la distanciation physique, l'utilisation obligatoire de masques, le lavage fréquent des mains, le contrôle régulier de la température et la désinfection fréquente des surfaces imposent de nouvelles normes de sécurité alimentaire dans la région Asie et Pacifique et auront une incidence positive sur la sécurité alimentaire. La promotion et l'adoption de ces pratiques inspirées par la pandémie sont un moyen de renforcer l'adoption des codes de pratiques et des normes du producteur au consommateur.

14. La sécurité sanitaire des aliments est également cruciale pour la continuité des flux commerciaux de produits agricoles, qui joue un rôle particulièrement important pendant cette pandémie. On note cependant que le manque de capacités à se mettre en conformité avec les mesures sanitaires et phytosanitaires et la mauvaise application des procédures permettant de démontrer la conformité aux normes de sécurité sanitaire des aliments peuvent devenir des obstacles importants au commerce. C'est pourquoi l'un des sept domaines prioritaires du programme-cadre de la FAO consiste à mobiliser des ressources et à aider les pays dans ce qui sera probablement un long processus de redressement<sup>21</sup>. En ce qui concerne la sécurité sanitaire des aliments, ce programme vise à soutenir la coopération régionale en vue d'améliorer la surveillance réglementaire dans les chaînes de valeur agricoles, de renforcer la mise en œuvre et l'utilisation de normes scientifiques et de promouvoir la reconnaissance mutuelle et l'harmonisation des systèmes de sécurité sanitaire des aliments.

### ***Risques pour la santé animale et humaine (zoonose) et interventions***

15. Le virus CoV-2 du SRAS, qui est à l'origine de la covid-19, provenait d'une source animale, tout comme environ 60 pour cent des maladies infectieuses humaines<sup>22-23</sup>. La pandémie actuelle met en évidence la nécessité de se préparer à de telles maladies, de les prévenir, de les détecter et d'y réagir dans les régions où la prochaine est susceptible d'apparaître et de s'installer<sup>24</sup>. Le risque est plus élevé lorsqu'il existe une interaction étroite entre la faune sauvage et les animaux domestiques ou la production agricole et il est souvent aggravé lorsque l'agriculture empiète sur les écosystèmes naturels ou exerce une pression sur eux. Toutes les mesures mises en œuvre ou renforcées au niveau national pour atténuer le risque d'exposition des humains et des animaux au CoV-2 du SRAS provenant

<sup>20</sup> FAO and WHO. 2020. COVID-19 and food safety: guidance for food businesses [<http://www.fao.org/3/ca8660en/CA8660EN.pdf>].

<sup>21</sup> FAO. 2020. Trade and food safety standards: Facilitating and accelerating food and agricultural trade during COVID-19 and beyond [<https://bit.ly/39Ck3OB>].

<sup>22</sup> OIE : <https://www.oie.int/en/scientific-expertise/specific-information-and-recommendations/questions-and-answers-on-2019-novel-coronavirus/>.

<sup>23</sup> Karesh WB, Dobson A, Lloyd-Smith JO, Lubroth J, Dixon MA, Bennett M, Aldrich S, Harrington T, Formenty P, Loh EH, Machalaba CC, Thomas MJ, Heymann DL, Ecology of zoonoses: natural and unnatural histories, *The Lancet* 2012, Volume 380, Issue 9857, Pages 1936-1945, [https://doi.org/10.1016/S0140-6736\(12\)61678-X](https://doi.org/10.1016/S0140-6736(12)61678-X).

<sup>24</sup> Gates B. Responding to Covid-19 – A Once-in-a-Century Pandemic? *N Engl J Med* 2020; 382:1677-1679. DOI: 10.1056/NEJMp2003762.



d'animaux sauvages, d'élevage, de compagnie et aquatiques vulnérables devraient être fondées sur les résultats des évaluations des risques propres à chaque pays et sur un examen critique des pratiques locales d'élevage et de commercialisation des animaux<sup>25</sup>.

16. La perturbation de services publics spécifiquement liés à la santé animale ou à la vulgarisation entraîne des interruptions dans la surveillance et le contrôle des maladies, notamment en ce qui concerne la fourniture et l'application de vaccins et de médicaments. Ces interruptions augmentent la probabilité de propagation de nouvelles épidémies (transfrontalières) de maladies animales et zoonotiques, y compris la peste porcine africaine en Asie de l'Est et du Sud-Est et la propagation des dermatoses nodulaires en Chine et en Asie du Sud<sup>26</sup>. La fermeture des marchés d'animaux vivants dans de nombreux pays signifie que les petits producteurs ne peuvent pas vendre leurs marchandises<sup>27</sup>.

17. Le succès du redressement dépendra également d'une meilleure compréhension du contexte et de la nature du risque. Dans le cas de la pandémie de covid-19, il s'agira notamment d'élaborer et de tenir à jour une cartographie mondiale de l'empiètement, de surveiller le commerce illégal qui constitue une voie de transmission future des agents pathogènes et, partant, de détecter les zoonoses qui pourraient apparaître. Les marchés humides (animaux vivants et produits frais) pourraient être aménagés de façon plus rationnelle afin de faciliter le contrôle renforcé de la santé et de l'hygiène. Il est clair que des efforts devront être consentis pour mettre un terme aux empiètements sur les écosystèmes et aux pratiques néfastes, restaurer les écosystèmes dégradés et s'attaquer aux risques dans la production animale et les chaînes de valeur tout en protégeant les communautés dont l'approvisionnement alimentaire et les moyens d'existence en dépendent. Le succès passera en partie par l'adhésion à la CITES (Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction) et la conclusion d'un accord ambitieux lors de la quinzième session de la Conférence des Parties à la Convention sur la diversité biologique. La pandémie de covid-19 a révélé à quel point notre système alimentaire est vulnérable aux risques sanitaires et aux zoonoses. Elle a élargi notre point de vue sur le système alimentaire et montré qu'il englobe aussi bien la sécurité alimentaire et la nutrition que la sécurité sanitaire des aliments<sup>28</sup> et les risques sanitaires que présentent les zoonoses pour l'homme. La reconstruction d'un écosystème alimentaire urbain résilient nécessite des infrastructures adaptées, une gestion du marché et des technologies numériques qui permettent d'améliorer la surveillance et la réglementation aux fins d'assurer la santé et la sécurité.

### ***Les organismes nuisibles et les maladies transfrontières dans la région, leur relation avec la covid-19 et les interventions***

18. À l'instar de la covid-19, les organismes nuisibles transfrontières accentuent les dangers qui pèsent sur la sécurité alimentaire et les revenus des petits exploitants agricoles qui prédominent dans l'agriculture de la région Asie et Pacifique. Les conditions météorologiques en Afrique de l'Est et au Moyen-Orient ont favorisé la croissance des populations de criquets pèlerins et causé des pertes considérables de récoltes en Iran, en Afghanistan, au Pakistan et en Inde<sup>29</sup>. Les criquets pèlerins sont des consommateurs voraces d'un large éventail d'espèces cultivées et les attaques acridiennes, qui sont dues au changement climatique, font partie des plus graves calamités enregistrées récemment. De telles catastrophes exigent des ripostes à court terme mais aussi, et surtout, des solutions à long terme<sup>30</sup>. Près de 2 millions d'hectares de terres cultivées ont ainsi été traités en urgence par épandage

<sup>25</sup> FAO. 2020. Exposure of humans or animals to SARS-CoV-2 from wild, livestock, companion and aquatic animals. Qualitative exposure assessment. FAO animal production and health/paper 181. FAO, Rome 2020.

<sup>26</sup> FAO. Atténuer les effets de la covid-19 sur le secteur de l'élevage (avril 2020).

<http://www.fao.org/publications/card/fr/c/CA8799FR>.

<sup>27</sup> FAO. Guidelines to mitigate the impact of the COVID-19 pandemic on livestock production and animal health. FAO, Rome (2020).

<http://www.fao.org/3/ca9177en/CA9177EN.pdf>.

<sup>28</sup> OMS et FAO. 2020. COVID-19 et sécurité sanitaire des aliments: orientations pour les autorités compétentes responsables des systèmes nationaux de contrôle de la sécurité sanitaire des aliments. Rome. <https://doi.org/10.4060/ca8842FR>.

<sup>29</sup> FAO. 2020. Desert Locust situation update [<http://www.fao.org/ag/locusts/en/info/info/index.html>].

<sup>30</sup> FAO. 2020. Renforcer la durabilité et la résilience des systèmes alimentaires en Asie et dans le Pacifique [<http://www.fao.org/3/nb842en/nb842en.pdf>].

de pesticides et les donateurs apportent un soutien généreux. La région Asie et Pacifique est déjà fortement touchée par la chenille légionnaire d'automne, un insecte très nuisible qui s'attaque au maïs et qui a maintenant atteint l'Australie après avoir été détecté en Inde en 2018<sup>31</sup>. La covid-19 a entravé les activités de pulvérisation de pesticides chimiques visant à éliminer ce ravageur ainsi que le criquet pèlerin dans la région. L'émergence et la propagation rapide d'organismes nuisibles et de maladies transfrontières dans cette région, notamment la fusariose de la banane (race tropicale 4), la mosaïque du manioc, le criquet bambou à épines jaunes et le syndrome du déclin rapide des oliviers, constitueront des menaces supplémentaires pour les petits exploitants agricoles. La FAO aide les pays en renforçant leurs capacités en matière de surveillance, d'utilisation des technologies, de suivi et de gestion durable au moyen de la gestion intégrée des organismes nuisibles et de mesures de contrôle.

### *Chaînes d'approvisionnement alimentaire*

19. L'interruption des activités commerciales résultant des mesures de confinement imposées pour lutter contre la pandémie de covid-19 a touché un large éventail de produits alimentaires (produits frais, animaux vivants et poissons frais). Les études d'impact de la covid-19 menées par la FAO sur les systèmes alimentaires ont révélé plusieurs vulnérabilités, notamment des infrastructures de stockage inadéquates, des liens distendus avec les marchés, une diversité insuffisante des denrées alimentaires (y compris les denrées importées) et des difficultés à recruter de la main-d'œuvre. Ces vulnérabilités ont empêché de nombreux produits alimentaires d'atteindre les marchés et créé des déséquilibres entre l'offre et la demande et d'importantes pertes de produits alimentaires le long des chaînes d'approvisionnement.

20. Pour améliorer l'offre alimentaire et l'accès aux denrées dans le cadre de la «nouvelle normalité» de l'après covid-19, il faudra impérativement diversifier la production en tenant compte de la nutrition, protéger les ressources de l'élevage (contre leur liquidation), construire des infrastructures de stockage, faciliter l'accès aux intrants agricoles et fourragers, renforcer les liens avec les marchés, améliorer la traçabilité pour la sécurité sanitaire des aliments et l'assurance de la qualité, inciter les banques centrales à prévoir des garanties financières pour accroître les liquidités des petits exploitants et faciliter l'accès au crédit et au financement. Il conviendra également de renforcer la surveillance des prix et des échanges commerciaux pour préserver l'ouverture et la transparence des marchés alimentaires.

21. La reconstruction des chaînes d'approvisionnement alimentaire pour les rendre plus résistantes nécessite des interventions vigoureuses, notamment le renforcement des services de vulgarisation, l'amélioration des liens avec les marchés des intrants et les services de crédit, et une diversification alimentaire tenant compte de la nutrition fondée sur une stratégie de développement du marché des semences et, dans la mesure du possible, la promotion de la production alimentaire locale (filiales courtes). Un meilleur alignement de la politique commerciale sur les stratégies nationales de production et de consommation alimentaires peut assurer la sécurité des importations (intrants et équipements) qui font cruellement défaut et une meilleure harmonisation des normes applicables aux produits exportables.

22. Le secteur financier joue un rôle fondamental car il permet aux pays de trouver des solutions efficaces aux problèmes des chaînes d'approvisionnement alimentaire. Ainsi, la Chine applique une réduction de 5 pour cent des taux d'intérêt sur les prêts consentis par la Banque agricole de Chine aux PME agricoles de la province du Hubei (ainsi qu'aux travailleurs indépendants et aux propriétaires privés). La Thaïlande accorde un allègement de dette aux coopératives agricoles, essentiellement sous forme de remboursements échelonnés, par le biais de la Banque des coopératives agricoles, du Fonds de développement des coopératives et du Fonds de protection sociale des agriculteurs. En outre, il est crucial de s'attaquer aux problèmes rencontrés par les chaînes d'approvisionnement alimentaire et de fournir un soutien financier et commercial immédiat. Le cas échéant, des incitations fiscales et financières spéciales pourraient être envisagées pour les personnes et les entreprises des segments de la chaîne d'approvisionnement alimentaire qui font face à des situations difficiles. Un soutien bien

---

<sup>31</sup> FAO. 2020. Rapport de la Commission phytosanitaire pour l'Asie et le Pacifique et informations actualisées sur la chenille légionnaire d'automne dans la région [<http://www.fao.org/3/nb739en/nb739fr.pdf>].

conçu au partage des risques par le biais de garanties publiques sur les prêts accordés par des institutions financières accréditées peut être un instrument utile permettant de renforcer les capacités de prêt et de répondre aux priorités politiques visant à diriger des flux de financement vers les acteurs agroalimentaires qui ne disposent pas de garanties bancaires suffisantes.

### ***Transformation numérique***

23. Les innovations numériques, notamment le commerce électronique agricole, les mégadonnées et les services financiers numériques, sont des moyens de réagir rapidement pour atténuer certains des impacts négatifs de la pandémie de covid-19 dans la région Asie et Pacifique. L'étroite coopération entre les organismes gouvernementaux et le secteur privé a permis d'offrir aux petits exploitants agricoles et aux PME agricoles des services diversifiés à plusieurs niveaux, comme la distribution sans contact et la commercialisation communautaire.

24. Les conditions préalables essentielles à une plus grande résilience des chaînes de valeur sont le renforcement des liens commerciaux entre les producteurs et les acheteurs et une meilleure traçabilité des produits grâce aux technologies numériques. Les investissements immatériels (dans les plateformes du marché numérique et la culture numérique) ou les investissements matériels (dans la logistique du stockage, les chaînes du froid) sont les pierres angulaires des structures de marché en ligne et basées sur le commerce électronique. Les innovations numériques au sein de la chaîne de valeur alimentaire nécessitent des systèmes informatiques et de gestion de données s'appuyant sur des infrastructures de technologies de l'information et de la communication (TIC), ainsi que des capacités déployées par le biais de plateformes de commerce numérique qui relient plusieurs acteurs du marché, notamment les agriculteurs, les négociants, les agents financiers, les fournisseurs d'intrants et les consommateurs. Les investissements dans les plateformes numériques et les systèmes de chaînes de blocs améliorent la traçabilité des aliments et ouvrent de nouveaux débouchés, notamment commerciaux.

25. L'expansion des technologies financières numériques (notamment les «fintech») est une occasion importante de limiter les perturbations causées par la crise de la covid-19 et de renforcer la résilience face aux menaces futures en facilitant les paiements, l'accès aux régimes d'aide publique et les financements privés, en particulier dans des contextes nouveaux et en développement où le processus de numérisation financière se situe encore à un stade précoce et s'avère donc le plus susceptible d'avoir une incidence positive sur le scénario actuel. Le secteur public a un rôle important à jouer par le biais de la réglementation et de la supervision, du soutien institutionnel, de l'expansion et de l'amélioration des infrastructures, de l'éducation numérique et du renforcement de la sensibilisation.

26. Les pays doivent tirer parti de l'innovation numérique et développer un écosystème numérique dans les secteurs agricole et rural en utilisant les grandes plateformes de mégadonnées et d'informatique dématérialisée afin de diffuser et de collecter plus efficacement des informations et d'intégrer le secteur agricole et des services tels que la finance, la logistique, les marchés commerciaux et les réseaux sociaux. Ils doivent également étendre cette technologie aux zones rurales où la diffusion de l'information est généralement incomplète. La numérisation intégrée pourrait contribuer à diffuser rapidement des informations telles que l'achat d'intrants agricoles, la mise en relation des marchés entre le fournisseur et le consommateur et les services numériques pertinents pour les agriculteurs mais aussi à fournir des statistiques à tous les échelons des organismes publics afin de suivre de manière exhaustive l'efficacité de la mise en œuvre des politiques.

27. Les gouvernements ont un rôle essentiel dans la transformation numérique, notamment en fixant des normes de qualité des données, en surveillant l'utilisation des principes éthiques et en assurant l'interopérabilité des systèmes de données entre plusieurs technologies. Il serait bon qu'ils renforcent l'éducation et la formation du public en matière de compétences numériques et d'adoption des technologies pertinentes, afin de faciliter l'accès des petits exploitants agricoles et de développer une culture numérique. Les gouvernements peuvent également encourager les partenariats public-privé dans différents secteurs (alimentation, transport, santé) où le secteur privé peut jouer un rôle central dans le déploiement des technologies, les investissements à grande échelle et la fourniture de services.

### *Commerce alimentaire aux niveaux régional et mondial*

28. Outre le fait qu'elles aient perturbé la production et la commercialisation au niveau national, les mesures de confinement liées à la covid-19 ont aussi eu des effets sur les flux commerciaux, car elles ont perturbé la logistique et le transport internationaux, tout comme, dans certains cas, l'action des pouvoirs publics, notamment les restrictions à l'exportation ou à l'importation<sup>32</sup>. Les interruptions des échanges commerciaux ont concerné aussi bien les denrées alimentaires et les intrants agricoles (engrais, semences) que le matériel (transformation des aliments). Les flux commerciaux de produits frais, d'animaux vivants, de produits de l'élevage et de poisson frais ou séché ont été plus instables (en raison des perturbations concernant la commercialisation) que ceux des aliments de base ou des céréales (dont les réserves étaient suffisantes). Dans le contexte de la covid-19, les perturbations de l'approvisionnement alimentaire ont suscité des inquiétudes en raison des incertitudes liées aux sources d'approvisionnement en temps de crise, car on ne peut pas se passer d'un système commercial ouvert, qui joue un rôle essentiel dans la sécurité alimentaire<sup>33</sup>. Afin de répondre à ces inquiétudes, les États membres de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ANASE) ont publié une déclaration dans laquelle ils font part de leur décision de «renoncer à imposer des restrictions qui ne sont pas nécessaires en ce qui concerne les flux de fournitures médicales, alimentaires et essentielles...»<sup>34</sup>. Ils se sont également engagés à renforcer le commerce intrarégional, en particulier au moyen d'un meilleur partage des informations sur les marchés et le commerce alimentaires, du suivi des prix, du contrôle des marchés et d'autres mécanismes de coordination, notamment la gestion des stocks stratégiques, les banques de semences et la finance, et en réduisant les coûts des transactions et les coûts commerciaux qui ne concernent pas la sécurité sanitaire des aliments et n'ont pas de visée phytosanitaire.

29. Au sein du bloc commercial de l'ANASE, le commerce intrarégional est toujours soumis à d'importantes mesures non-tarifaires, notamment des normes sanitaires et phytosanitaires et des obstacles techniques au commerce. Il est possible de lever les obstacles qui ne concernent pas la sécurité sanitaire des aliments ou les risques pour la santé<sup>35</sup>. La pandémie de covid-19 a permis de simplifier les mesures portant sur le commerce transfrontières et les procédures douanières, d'harmoniser les normes et l'échange de données et de réduire les coûts liés aux commerce. Le fait de promouvoir la facilitation des échanges tout en veillant à l'adoption de mesures de sécurité sanitaire des aliments qui visent à protéger la santé publique sont des objectifs stratégiques avantageux pour tous<sup>36</sup>.

30. Les plans de redressement pour l'après covid-19 doivent comporter des politiques alimentaires cohérentes qui permettent de parvenir à un équilibre entre la promotion de la production alimentaire locale (et les filières courtes) et la mise en œuvre d'une politique commerciale ouverte qui complète les stratégies nationales en matière de systèmes alimentaires. Ils doivent également prendre en compte les vulnérabilités spécifiques des aliments à grande intensité de main-d'œuvre et très périssables, qui sont nécessaires à une alimentation saine, et mettre en évidence que le maintien d'une bonne nutrition comporte des risques. Il faut que les politiques commerciales garantissent la diversité des sources d'approvisionnement sur les marchés internationaux, en particulier en ce qui concerne les biens

---

<sup>32</sup> FAO. 2020. *Food supply chain and trade disruptions in Asia under COVID-19: A regional analysis with policy response options (A COVID-19 Policy Report, forthcoming)* (Perturbations de la chaîne d'approvisionnement alimentaire et des échanges en Asie dans le contexte de la covid-19: analyse régionale et éventail de mesures politiques [Rapport sur les politiques liées à la covid-19, à paraître]).

<sup>33</sup> FAO. 2020. Document d'orientation: *Why export restrictions should not be a response to COVID-19: Learning lessons from experience with rice in Asia and the Pacific* (Pourquoi il ne faut pas mettre en place de restrictions à l'importation pour lutter contre la covid-19: enseignements tirés de l'expérience du riz en Asie et dans le Pacifique). FAO, juin 2020.

<sup>34</sup> <https://asean.org/storage/2020/04/FINAL-Declaration-of-the-Special-ASEAN-Summit-on-COVID-19.pdf>

<sup>35</sup> Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique (CESAP). 2019. *Asia-Pacific Trade and Investment Report 2019: Navigating Non-Tariff Measures towards Sustainable Development* (Rapport 2019 sur le commerce et l'investissement dans la région Asie et Pacifique: se frayer un chemin parmi les mesures non tarifaires en vue du développement durable). Bangkok (Thaïlande).

<sup>36</sup> Organisation mondiale de la Santé. 2019. *Instaurer des synergies entre la sécurité sanitaire des produits alimentaires et la facilitation des échanges*. [https://www.who.int/docs/default-source/resources/ensuring-synergies-between-food-safety-and-trade-facilitation-fr.pdf?sfvrsn=af751553\\_2](https://www.who.int/docs/default-source/resources/ensuring-synergies-between-food-safety-and-trade-facilitation-fr.pdf?sfvrsn=af751553_2). Genève (Suisse).

importés qui complètent l'offre alimentaire nationale (y compris les intrants et le matériel agricoles) ou qui favorisent la diversité de la nutrition, la sécurité sanitaire des aliments et les régimes alimentaires sains. Afin de conserver ou d'améliorer leurs parts de marchés à l'exportation, les pays qui ont des excédents alimentaires doivent rehausser les normes de qualité de leurs produits ou satisfaire aux exigences des acheteurs en matière de traçabilité, compte tenu de l'augmentation des préoccupations liées à la santé dans le contexte de l'alimentation. L'accroissement et la diversification des exportations alimentaires (fruits, animaux vivants, produits à base de poisson séché, etc.) passent par le renforcement des capacités des pays en matière de contrôle et de traçage des produits et par le respect de la qualité et des normes nécessaires dans le cadre du commerce international. Ces mesures visant à favoriser les exportations s'appliquent au commerce en général (entre le Bangladesh et l'Union européenne, par exemple) et, plus particulièrement, dans le contexte des accords commerciaux préférentiels, notamment la zone de libre-échange entre le Bhoutan et l'Inde ou celle entre le Viet Nam et l'Union européenne ou l'accord commercial préférentiel entre le Cambodge et la Chine, par exemple.

31. Le développement du numérique est devenu un important moteur de la facilitation des échanges, car celui-ci permet d'harmoniser les procédures et les normes, d'améliorer le financement du commerce et les contrôles de la sécurité sanitaire des aliments, de réduire les coûts de certification et de diminuer les retards dus aux procédures douanières et aux conditions de transport. Les technologies numériques (notamment l'intelligence artificielle ou IA) peuvent apporter une grande contribution dans le cadre des réglementations commerciales, car elles permettent de vérifier automatiquement la conformité aux normes et de créer un environnement réglementaire commercial plus transparent et plus efficace. Pour réaliser des échanges dématérialisés, qui consistent à échanger des données et des documents liés aux échanges sous forme électronique, il faut non seulement une infrastructure de technologies de l'information et de la communication, mais également des accords sur les normes relatives aux informations numériques entre les autorités frontalières.

#### ***Protection sociale et aide ciblée aux groupes vulnérables***

32. La pandémie de covid-19 a mis en évidence des vulnérabilités préexistantes et a montré que les inégalités ne pouvaient pas perdurer ainsi et qu'il fallait que la société y remédie dans le cadre de la stratégie visant à «reconstruire en mieux». Compte tenu des répercussions socioéconomiques constatées dans les pays, le redressement passera par l'élargissement des dispositifs de protection sociale, l'assurance-maladie universelle, l'accès à une connexion numérique à bas coût, la diversification des moyens d'existence et des revenus et le renforcement des capacités en matière de gestion des risques multiples qui font partie de la nouvelle normalité. L'objectif de l'évaluation des impacts socio-économiques des Nations Unies (SEIA) est d'orienter le redressement en vue d'un avenir plus durable, de rendre possible un mode de développement à faible émission de carbone, de tirer parti des technologies (numériques) et d'éclairer l'élaboration des plans d'action ou de redressement nationaux. En juin, on comptait 27 évaluations des impacts socio-économiques, dont 13 auxquelles participaient des institutions financières internationales (Banque mondiale, Banque asiatique de développement et Fonds monétaire international).

33. Un des principes directeur de l'évaluation consiste à recenser et à cibler les groupes vulnérables dans les programmes de redressement. Les groupes vulnérables sont les femmes, les jeunes, les enfants, les personnes âgées, les personnes en situation de handicap, les travailleurs informels, les migrants (aussi bien à l'intérieur d'un pays qu'au niveau international) et les groupes autochtones, les personnes impliquées dans le secteur informel, les travailleurs payés à la journée et les petits exploitants, qui sont plus de 365 millions. De nombreux petits exploitants font partie des 400 millions de personnes extrêmement pauvres de la région (qui vivent avec moins de 1,9 USD par jour)<sup>37</sup>. La pandémie de covid-19 a des répercussions sur l'ensemble de la société et des moyens

---

<sup>37</sup> Lowder, S.K., Scoet, J. & Raney, T. 2016. *The Number, Size, and Distribution of Farms, Smallholder Farms, and Family Farms Worldwide* (Nombre, taille et répartition des exploitations agricoles, des petites exploitations agricoles et des exploitations familiales dans le monde entier). *World Development*, Volume 87, p.16-29 [en ligne]. [Consulté le 31 juillet 2020]. <https://doi.org/10.1016/j.worlddev.2015.10.041>. Les auteurs estiment que,

d'existence en Asie et dans le Pacifique, mais les catégories de populations désavantagées comme les jeunes femmes et les jeunes hommes ruraux sont plus durement touchées. Les femmes sont particulièrement touchées par les répercussions de la covid-19: elles ont davantage de responsabilités dans leur foyer car elles doivent s'occuper des enfants en raison de la fermeture des écoles et réaliser certaines tâches informelles, notamment les tâches ménagères, la cuisine, la vente d'aliments sur la voie publique, etc. Afin de remédier à ce problème, il faut mettre en œuvre des interventions primordiales qui associent des programmes de protection sociale nouveaux ou élargis à une aide dans le domaine de l'agriculture et à des interventions dans les domaines de la santé et de la sécurité au travail et veiller au respect des normes en matière de travail, tout en promouvant le travail décent.

34. Afin de mettre en œuvre des programmes de redressement inclusifs, il est essentiel d'élargir et de bien cibler les dispositifs de protection sociale et de supprimer les obstacles qui empêchent d'y accéder<sup>38</sup>. Les dispositifs de protection sociale comprennent l'assistance sociale (espèces, aliments ou autres aides en nature, programmes d'alimentation scolaire), les mesures d'assurance sociale (pensions contributives, assurance maladie ou indemnités de chômage) et les mesures concernant le marché du travail (subventions salariales, formation, emploi dans les travaux publics). Pour reconstruire des chaînes d'approvisionnement qui favorisent la résilience, il faut porter une attention plus grande à la protection du travail, à la formation et aux dispositifs de protection sociale. Pour les pays qui exportent de la main-d'œuvre, il faut que la reconstruction qui aura lieu après la covid-19 permette de proposer d'autres possibilités de moyens d'existence à la main-d'œuvre déplacée et aux migrants de retour. À titre d'exemple, le Népal développe actuellement des systèmes d'emploi garanti et des centres de formation destinés aux migrants de retour. L'aide aux plus vulnérables peut consister à apporter un soutien direct en nature aux pauvres et aux personnes en situation d'insécurité alimentaire, afin qu'ils puissent accéder à des aliments diversifiés et nutritifs (banques alimentaires, distribution de repas). Il faut prendre en compte les besoins nutritionnels des plus vulnérables, notamment les femmes en âge de procréer, les femmes enceintes et allaitantes et les enfants en bas âge, lors de l'élaboration des programmes de protection sociale, que ces derniers soient en nature ou en espèces. Le programme «Ehsaas» du Pakistan est un exemple de l'expansion horizontale des transferts monétaires qui vise à lutter contre la covid-19. Initialement, 14 millions de familles bénéficiaient de transferts monétaires, puis le programme a été élargi de 15 à 20 millions, afin de l'étendre aux pauvres récemment touchés par la covid-19.

35. Les technologies numériques ont largement favorisé l'élargissement des dispositifs de protection sociale et les pays renforcent actuellement leurs capacités en ce qui concerne ces innovations porteuses de transformation. L'Iran s'appuie sur les technologies numériques pour élargir les dispositifs de protection sociale et la couverture de santé universelle. Le Bhoutan investit dans les infrastructures informatiques (notamment le haut-débit) et met en œuvre des activités dans le cadre du programme phare «Digital Drukyl», afin de retenir les jeunes dans ses zones rurales. Le Bangladesh et les Maldives ont mis en place des tribunaux en ligne pour les petits litiges et le Cambodge, l'Inde et les Philippines sont en train de mettre à l'essai des systèmes de paiement électronique pour les transferts sociaux. Au Viet Nam, des distributeurs automatiques de riz ont été installés, afin de fournir gratuitement du riz aux personnes dans le besoin. En outre, les supermarchés «Zero VNDong» sont opérationnels: ils permettent d'offrir gratuitement jusqu'à cinq articles aux personnes dans le besoin, deux fois par semaine. De toute évidence, le développement du numérique transforme les services sociaux, notamment grâce aux paiements et aux services électroniques, aux marchés en ligne, aux plateformes électroniques d'emploi et à la certification et à la traçabilité destinées aux petites entreprises familiales, aux micro-, petites et moyennes entreprises et aux coopératives.

36. Il sera crucial de cibler les petits exploitants, hommes et femmes, et les groupes vulnérables dans les programmes de relance économique qui stimulent la productivité agricole et il sera impératif de gérer durablement les ressources naturelles, afin d'améliorer les revenus et de mettre à disposition des moyens d'existence plus diversifiés et plus résilients. Le programme d'aide économique lié à la

---

au niveau mondial, 75 pour cent des 475 millions de petites exploitations agricoles (moins de 2 hectares) sont situées en Asie et dans le Pacifique.

<sup>38</sup> FAO. 2020. Protection sociale et lutte contre la covid-19 dans les zones rurales. Synthèse relative à la covid-19, avril 2020.

covid-19 lancé par le gouvernement du Myanmar comprend un projet de production rizicole qui consiste à établir un fonds d'investissement géré par les populations rurales, afin de développer des infrastructures à petite échelle, de fournir des alevins et de distribuer des machines agricoles. En Inde, le Département des forêts de l'État de Kerala a lancé une campagne intitulée «Break the Chain» (Briser la chaîne) qui vise à sensibiliser au virus, à fournir des aliments aux communautés forestières, à approvisionner régulièrement en eau potable les familles dans les zones où les sources se sont tarées, à mettre en place des cuisines communautaires et à acheter des produits forestiers afin d'apporter une aide économique aux membres des tribus. Ces mesures permettront non seulement de protéger les plus vulnérables, mais également de promouvoir une reprise économique porteuse de transformation, afin de mettre en place une agriculture plus respectueuse de l'environnement, plus productive et plus résiliente.

37. Les effets cumulés de la covid-19, des catastrophes naturelles (cyclones, inondations, sécheresses), des organismes nuisibles (les criquets, par exemple) et des maladies sur certains pays d'Asie et du Pacifique ont également mis en évidence la nécessité de renforcer les capacités de gestion des risques multiples qui pèsent sur les systèmes alimentaires. Le redressement après la covid-19 est l'occasion d'intégrer dans les politiques de gestion des risques de catastrophe et d'adaptation aux effets des changements climatiques dans le secteur agricole une meilleure compréhension de ces risques interdépendants. Une meilleure compréhension de ces risques contribuera à créer des mesures de gestion intégrées destinées aux petits exploitants, en particulier les femmes qui ont un accès limité aux ressources productives et aux perspectives d'avenir.

#### ***Emploi et continuité des activités dans les secteurs agroalimentaires et les économies rurales, en particulier chez les jeunes***

38. C'est le secteur informel qui a été le plus durement touché par la pandémie de covid-19, en particulier les jeunes. Des programmes d'emplois publics qui fournissent des moyens d'existence, surtout aux personnes les plus durement touchées, réduiraient la gravité de l'insécurité alimentaire et de la pauvreté. Par ailleurs, les taux de chômage des jeunes sont environ trois fois supérieurs à ceux des adultes (Organisation internationale du travail [OIT], 2019). La crise de la covid-19 aggravera cette situation déjà difficile et intensifiera les taux de chômage des jeunes, voire leurs vulnérabilités sur le marché du travail. Avec la crise, la tranche des 15-17 ans pourrait rencontrer des obstacles accrus pour s'ouvrir des possibilités d'emploi décent (préparation et accès), et être plus vulnérable au travail des enfants si l'un des effets pervers de la lutte contre la crise les expose à des travaux dangereux. Généralement, les jeunes représentent la grande majorité de la main-d'œuvre du secteur informel et pourraient à ce titre ne pas accéder aux mesures de protection sociale spéciales mises en place par les pays dans le cadre de la covid-19.

39. Une enquête mondiale récente<sup>39</sup> indique que plus d'un jeune sur six interrogés a arrêté de travailler depuis le début de la pandémie de covid-19. Les précédents cas de pandémie ont montré que les jeunes travailleurs étaient souvent les premiers à voir leurs heures de travail réduites ou à être licenciés (OIT, 2020). Au total, 178 millions de jeunes (40 pour cent des jeunes employés) travaillaient dans les secteurs les plus durement touchés par la crise lorsque celle-ci a commencé, tandis que 328 millions (77 pour cent) de jeunes travailleurs au niveau mondial exerçaient dans le secteur informel, contre 60 pour cent pour les adultes (25 ans et plus)<sup>40</sup>. En Asie et dans le Pacifique, le taux de travail informel s'élève à 84,4 pour cent (93,4 pour cent en Afrique) et les nombres d'adultes et de jeunes des secteurs les plus touchés du travail informel sont les plus élevés au monde (597 et 102 millions, respectivement). En milieu rural, les jeunes ne sont souvent ni écoutés ni consultés. Bien qu'il soit de plus en plus reconnu que la participation des jeunes a un rôle important dans le processus

---

<sup>39</sup> «Les jeunes et la covid-19 – impacts sur les emplois, l'éducation, les droits et le bien-être mental», rapport de l'OIT et des partenaires de l'Initiative mondiale pour l'emploi décent des jeunes (dont le grand groupe des enfants et des jeunes, l'Association internationale des étudiants en sciences économiques et commerciales [AIESEC], le Forum européen de la jeunesse, le Fonds fiduciaire européen d'urgence pour l'Afrique et le Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme).

<sup>40</sup> Observatoire de l'OIT : la covid-19 et le monde du travail. Quatrième édition. Estimations actualisées et analyses (27 mai 2020).

de décision, notamment dans le cadre de la pandémie de covid-19, celle-ci reste trop souvent symbolique ou passive.

40. Une forte corrélation existe entre les tests de dépistage et de traçage de la covid-19 et la réduction des heures de travail. La difficulté consiste à réaliser ces tests dans le cadre d'un travail déjà informel dans les secteurs agricoles et les économies rurales, surtout si l'on considère son caractère saisonnier. D'après les estimations de l'Organisation mondiale du travail (OIT), le dépistage et le traçage permettraient de réduire les pertes d'heures de travail de pas moins de 50 pour cent. Dans le cas de la République de Corée, où une politique stricte de dépistage et de traçage est appliquée, la probabilité, la durée et la sévérité des mesures de confinement se sont révélées plus faibles, réduisant l'incidence de celles-ci sur l'économie. D'après l'OIT, le nombre d'heures travaillées au premier trimestre de 2020 a baissé de 6,5 pour cent en Asie et dans le Pacifique (dans le sillage d'une baisse de 11,6 pour cent en Asie de l'Est). Dans l'agriculture, le manque de capacités permettant d'imposer le dépistage et le traçage pourrait creuser l'écart avec les autres secteurs économiques en termes de conditions de travail.

41. L'enseignement et la formation techniques et professionnels (EFTP) et la formation sur le lieu de travail ont été l'objet de perturbations massives. Une enquête conjointe de l'OIT, de l'UNESCO et de la Banque mondiale révèle que près de 98 pour cent des personnes interrogées ont fait état d'une clôture totale ou partielle des centres de formation et établissements d'enseignement techniques et professionnels. De nombreux programmes de formation sont passés en ligne, mais seul un petit nombre de pays sont dotés des infrastructures et de la capacité de connexion nécessaires, malgré une large accessibilité. Selon la même enquête, seuls quelques pays à faibles revenus ont vraiment réalisé cette transition. Les conséquences sur les étudiants et les emplois d'entrée sur le marché du travail seront durables et laisseront des traces, certaines études ayant montré que les étudiants qui cherchaient un emploi en période de récession restaient à des niveaux de revenu peu élevés pendant plus de dix ans. En outre, les jeunes entrepreneurs et les coopératives de jeunes rencontreront des problèmes similaires, la difficulté de la situation économique globale pouvant freiner leurs possibilités de trouver des ressources et des financements alors qu'ils ne disposent pas du savoir-faire nécessaire pour faire face à la difficulté des conditions actuelles d'exercice de leurs activités. Les dispositifs de protection sociale en lien avec les établissements scolaires (par exemple la restauration scolaire) sont actuellement bloqués, freinés ou limités par les fermetures.

42. De nombreux pays souhaitent mettre en place des plans de redressement respectueux de l'environnement après la covid-19<sup>41</sup>, cette dernière ayant eu pour effet de révéler et de démultiplier les menaces que représentent les vulnérabilités actuelles dans les zones rurales et les secteurs agricoles: l'insuffisance des investissements publics et privés, en particulier dans les zones rurales, qui conduit à une infrastructure de santé et d'hygiène médiocre; le manque de dispositifs permettant de garantir la protection sociale et les moyens d'existence ou leur dysfonctionnement, qui ont affecté l'économie rurale de manière disproportionnée – le tout conjugué au manque pérenne de perspectives d'emploi décent et respectueux de l'environnement dans les zones rurales. La covid-19 a ébranlé non seulement l'économie rurale mais aussi les économies urbaines et nationales dans leur ensemble, en raison du coup porté aux systèmes alimentaires. Ainsi, l'efficacité du redressement dépendra de la résolution ou non de ces problématiques structurelles sous-jacentes et, à cet égard, la création d'emplois verts est essentielle. Toutefois, dans la région Asie et Pacifique, à ce jour seules la République de Corée et la Nouvelle-Zélande ont intégré des mesures portant en particulier sur le respect de l'environnement dans leurs plans de redressement.

43. La covid-19 a mis en évidence le rôle essentiel que les migrants jouent dans l'agriculture et les systèmes alimentaires. Les mesures touchant aux déplacements des personnes et qui se sont traduites par des pénuries de main-d'œuvre se répercutent sur les chaînes de valeur agricoles, avec des

---

<sup>41</sup> Par exemple, l'UE et le Royaume-Uni ont activement associés les plans de relance à des mesures environnementales. Voir les articles suivants:

[https://ec.europa.eu/info/live-work-travel-eu/health/coronavirus-response/recovery-plan-europe\\_fr](https://ec.europa.eu/info/live-work-travel-eu/health/coronavirus-response/recovery-plan-europe_fr)

<https://www.theguardian.com/environment/2020/jun/23/uk-public-supports-green-recovery-from-coronavirus-crisis>



conséquences sur la disponibilité alimentaire et les prix du marché à l'échelle mondiale. Parallèlement, la cessation des activités et les restrictions concernant les déplacements, conjuguées à un manque d'accès ou un accès limité à toutes les formes de protection sociale, rendent les migrants encore plus vulnérables à la pauvreté et à l'insécurité alimentaire et nutritionnelle. Les pertes d'emplois et l'instabilité des revenus risquent d'entraver leur capacité à se procurer des aliments adaptés et nutritifs pour se nourrir eux-mêmes, ainsi que leur famille. La baisse des envois d'argent vers les ménages suite à la pandémie a des répercussions considérables sur les moyens d'existence ruraux et sur la sécurité alimentaire et nutritionnelle dans les régions d'origine. Outre des moyens d'existence de remplacement pour les migrants retournant dans leurs villages ruraux, il convient d'assurer la libre circulation des ouvriers agricoles afin de répondre à la demande et aux besoins de main-d'œuvre. De plus, de nombreux migrants agricoles qui, pendant la pandémie, continuent de travailler dans des services essentiels liés au secteur alimentaire souffrent de mauvaises conditions de logement et de travail. Il est indispensable que les migrants soient non seulement pris en compte dans les interventions liées à la pandémie, y compris en ce qui concerne les mesures de protection sociale, mais aussi que des mesures de sécurité de l'emploi et des mesures sanitaires soient mises en place et accessibles à tous les migrants.

#### *Données et statistiques – Exemples de soutien aux niveaux régional et national et futurs besoins*

44. Pour élaborer des plans de redressement, il faut des données précises en temps réel qui, dans la durée, suivent l'évolution et les conséquences de la covid-19 et de ses mesures d'endiguement, afin d'anticiper et de limiter les éventuelles incidences sur les systèmes alimentaires, la sécurité alimentaire et les moyens d'existence. Il est essentiel de repérer quelles sont les populations les plus vulnérables et les zones géographiques à risque ou sous tension et d'élaborer et de suivre des programmes et politiques ciblés afin d'atténuer les risques et de réduire la pression. Par exemple, le Bureau du Représentant de la FAO au Pakistan a mené une évaluation de la situation relative à la covid-19 et utilisé différentes sources de données pour détecter et pallier les vulnérabilités. Les processus nationaux de collecte de données, déjà lacunaires, sont toutefois encore plus mis à l'épreuve par les mesures de distanciation sociale et les contraintes budgétaires nationales liées à la covid-19, qui touchent non seulement les statistiques alimentaires et agricoles mais aussi l'ensemble du système de données. Une note d'orientation sur les politiques publiée par la FAO<sup>42</sup> a montré que sur 35 pays menant actuellement des activités de recensement agricole en Asie et dans le Pacifique, plus de la moitié ont vu leur recensement perturbé. Les activités de recensement agricole ont été reportées (26 pour cent des pays), retardées (23 pour cent) ou suspendues (3 pour cent). La plupart des pays restants ayant indiqué que leur recensement n'avait pas été perturbé n'en étaient qu'à des stades très précoces de planification. Les difficultés ainsi rencontrées sont particulièrement importantes dans les pays dont certaines sous-régions sont en proie à des conflits ou des problèmes de sécurité ou dont les coûts de collecte de données sont très prohibitifs de par leur isolement géographique, comme les petits États insulaires du Pacifique.

45. En accord avec la stratégie sur les données du Secrétaire général de l'ONU, intitulée «**Stratégie en matière de données pour une action de tous, en tout lieu**», la FAO reconnaît que les données infusent tous les aspects de nos activités et que les possibilités qu'elles offrent, à condition de les utiliser de manière responsable, sont essentielles aux programmes mondiaux que nous servons. La nouvelle ambition du système de données est un élément clé de la réforme du système des Nations Unies<sup>43</sup>. Dans ce contexte, et dans le cadre de la pandémie, la FAO réoriente et transpose à plus grande échelle ses activités sur les données, l'information et l'analyse afin de relever les défis susmentionnés, tout en assurant le respect de la vie privée et de la confidentialité pour les individus, les ménages et les entreprises. Ces activités portent notamment sur: un portail géospatial de la FAO permettant le partage de données nationales et internationales qui sont intégrées aux données

---

<sup>42</sup> FAO. 2020. Impact of covid-19 on national censuses of agriculture (Status overview). Rome. <http://www.fao.org/3/ca8984en/CA8984EN.pdf>.

<sup>43</sup> United Nations, 2020. United Nations Secretary General's Data Strategy. New York.

d'observation de la Terre disponibles, dans le cadre de l'Initiative Main dans la main de la FAO<sup>44-45</sup>; l'établissement d'un laboratoire de données de la FAO qui rassemble, organise et diffuse des actualités quotidiennes agrégées depuis Internet et des fils d'actualités Twitter concernant les nouveaux événements et crises; la publication d'une compilation d'actualités quotidiennes; l'agrégation de sources de données non conventionnelles provenant d'internet afin de combler les lacunes en termes de données, d'améliorer la réactivité et d'accroître le niveau de détail des statistiques actuelles; l'utilisation de données participatives sur les prix des denrées afin de suivre les incidences sur le système alimentaire; les évaluations rapides de l'évolution de la sécurité alimentaire à l'aide de l'échelle de mesure de l'insécurité alimentaire vécue<sup>46</sup>. Compte tenu des répercussions différentes qu'a la pandémie en fonction des groupes, il est fondamental de collecter des données ventilées par âge et par sexe chaque fois que cela est possible et pertinent<sup>47</sup>.

46. La FAO renforce ses partenariats avec les pays et le secteur privé, ainsi qu'au sein du système des Nations Unies, dans la perspective d'assurer la mise en commun des données et de l'expertise. Dans ce cadre, elle aide notamment les pays à renforcer leurs capacités dans plusieurs domaines: partage et utilisation des données d'observation de la Terre afin de suivre la production agricole et la santé des sols; utilisation de l'agrégation de données provenant d'internet et de données participatives collectées dans les langues nationales et locales; utilisation de l'échelle de mesure de l'insécurité alimentaire vécue et d'autres indicateurs relatifs à la sécurité nutritionnelle. Afin de répondre aux contraintes de distanciation sociale tout en respectant un bon rapport coût-efficacité, la FAO contribue à la collecte de données au moyen d'entretiens assistés par ordinateur et a recours aux données mobiles participatives, ainsi qu'à l'intégration des problématiques liées à la covid-19 et à l'après covid-19 dans les enquêtes existantes sur les ménages et les entreprises. La FAO encourage l'utilisation d'outils d'apprentissage en ligne pour la formation des formateurs, superviseurs et agents recenseurs, ainsi que la possibilité de puiser dans les registres administratifs pour compléter la collecte de données sur le terrain. Elle œuvre par ailleurs à faire en sorte que davantage de données soient facilement accessibles aux responsables de l'élaboration des politiques et aux chercheurs, grâce à des techniques d'anonymisation des microdonnées. Plus important encore, la FAO veille à ce que les données se traduisent en indications et en actions, au moyen d'une analyse ciblée, menée en temps opportun, afin de comprendre ce qui s'est passé, pourquoi, et ce qui est susceptible d'advenir ensuite. Ces données comprennent des informations sur la production agricole, l'approvisionnement alimentaire et les ventes sur le marché, qui proviennent de portails gouvernementaux et de centres de services agricoles de différentes unités administratives. Une analyse fondée sur les données, immédiate et ciblée permettra à la FAO d'intervenir avec perspicacité, force et intégrité.

### **Initiatives nationales et régionales de la FAO visant à contribuer à l'évaluation des incidences, aux interventions et au redressement dans le contexte de la covid-19**

#### *Aide aux pays apportée par la FAO: évaluation rapide, engagement auprès des partenaires*

47. Des évaluations rapides ont été réalisées dans près de 20 pays ainsi que dans la sous-région du Pacifique. La FAO a rapidement apporté des conseils spécifiques sur le déploiement de mesures de sécurité alimentaire et de protection sociale permettant de garantir le fonctionnement des chaînes d'approvisionnement et de remédier aux perturbations dans des secteurs tels que les transports et la mise sur le marché. Par exemple, dès le début, alors que la pandémie commençait à s'aggraver dans la

<sup>44</sup> <http://www.fao.org/partnerships/resource-partners/covid-19/fr/>.

<sup>45</sup> <https://datalab.review.fao.org/about.html#>.

<sup>46</sup> *Data for decision-making - Ensuring quality data and analysis for effective policy support to food systems and Zero Hunger* (Des données pour la prise de décision - Assurer la qualité des données et des analyses afin d'apporter un appui efficace à l'élaboration des politiques consacrées aux systèmes alimentaires et à la «Faim zéro») (lien vers la note d'orientation:

[http://www.fao.org/fileadmin/user\\_upload/faoweb/Resource\\_Mobilization/resources/covid19/01DataForDecisionMaking.pdf](http://www.fao.org/fileadmin/user_upload/faoweb/Resource_Mobilization/resources/covid19/01DataForDecisionMaking.pdf)).

région, les équipes techniques et de communication du Bureau régional de la FAO ont œuvré ensemble à la publication d'une série de messages publics visant à rassurer les gouvernements, les producteurs de denrées alimentaires, les détaillants et les consommateurs sur le fait que les aliments restaient propres à la consommation. Ces messages offraient par ailleurs des conseils sur la production, la manipulation et la préparation des aliments. Ils ont été illustrés, traduits dans les langues locales et diffusés sur les réseaux sociaux par les bureaux du Représentant de la FAO dans les différents États Membres de l'Asie et du Pacifique. Pour la plupart, les gouvernements ont réagi rapidement et réduit à leur minimum les incidences délétères de la pandémie sur les systèmes alimentaires.

48. La FAO a activé dans 10 pays (dont trois dans le Pacifique), à la demande, de multiples projets de coopération technique à l'appui des mesures d'atténuation des effets de la pandémie, dans des domaines tels que la production alimentaire locale, la sécurité alimentaire et nutritionnelle, les moyens d'existence, la santé animale et la sécurité alimentaire sur les marchés de produits frais. Par exemple, en Indonésie, la FAO s'emploie à mettre au point une feuille de route pour les systèmes alimentaires et, dans les Îles Salomon, à renforcer les systèmes alimentaires locaux touchés par la covid-19 en favorisant des chaînes de valeur agricoles urbaines et périurbaines durables. En matière d'alerte et d'action précoces, l'Organisation œuvre à limiter autant que possible les incidences de la covid-19 sur les moyens d'existence agricoles en Afghanistan. Dans le domaine de la sécurité alimentaire, elle aide à mettre en place des marchés de produits frais et des stands de restauration de rue plus sûrs au Bangladesh, au Cambodge et en République démocratique populaire lao. En ce qui concerne la santé animale, la FAO renforce les capacités de coordination de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ASEAN) à l'interface santé animale/santé humaine ainsi qu'en matière de soutien aux éleveurs de bétail. La FAO s'emploie par ailleurs à renforcer la production alimentaire en aidant à étendre et améliorer les systèmes de double récolte de riz au Myanmar. Afin de favoriser la relance des moyens d'existence des agriculteurs, l'Organisation a aidé à distribuer des kits de démarrage destinés à la production agricole (par exemple des semences et du matériel de plantation, du bétail, des ustensiles de pêche). Ces kits ont été distribués à des ménages vulnérables dans plus d'une douzaine de pays d'Asie et du Pacifique, dont l'Afghanistan, le Bangladesh, le Bhoutan, Kiribati, la Mongolie, le Pakistan, les Philippines, la République démocratique de Corée, le Samoa, Sri Lanka et Tuvalu.

49. Plusieurs notes d'orientation sur les politiques relatives à la covid-19 portant sur l'incidence régionale de la pandémie, les incidences des restrictions à l'exportation et les incidences du virus sur les pêches et l'aquaculture ainsi que sur la gestion des ressources naturelles ont été élaborées et diffusées en ligne. Toutes ces notes formulent des recommandations sur les politiques destinées à atténuer les effets de la covid-19 sur la sécurité alimentaire et la nutrition, ainsi qu'à maintenir les chaînes d'approvisionnement alimentaire en fonctionnement et à mettre en place des systèmes alimentaires résilients. Elles formulent aussi des recommandations sur les moyens de contrer ou limiter les dommages économiques collatéraux que la pandémie est susceptible de causer dans les secteurs de l'alimentation, de l'agriculture et des pêches. Le réseau des Nations Unies sur la nutrition en Asie, rassemblant la FAO, le Programme alimentaire mondial (PAM), l'Organisation mondiale de la santé (OMS) et le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF), a publié une déclaration exprimant son inquiétude quant aux effets de la pandémie de covid-19 sur la situation nutritionnelle des plus touchés, en particulier les populations pauvres et vulnérables.

***Collaboration avec les groupes régionaux (Association des nations de l'Asie du Sud-Est [ASEAN], Institut international de recherche sur le riz [IRRI], universités, etc.)***

50. La FAO a organisé une table ronde conjointe avec les hauts responsables de la réunion ministérielle de l'ASEAN sur l'agriculture et les forêts (SOM-AMAF) afin de discuter des actions et mesures de soutien de l'ASEAN dans le contexte de la covid-19. La réunion des ministres sur l'agriculture et les forêts (AMAF) a fait référence à une note d'orientation sur les politiques de la

FAO<sup>48</sup> dans sa déclaration ministérielle<sup>49</sup> sur les actions à mener pour lutter contre la pandémie. La FAO a formulé six propositions spécifiques en ce qui concerne la fourniture d'assistance technique. Ces propositions consistent notamment à établir une banque de semences destinée à compléter la Réserve de riz de l'ASEAN et qui deviendra une ressource à l'appui de la production alimentaire locale de riz et de légumes; à renforcer les capacités techniques du Système d'information sur la sécurité alimentaire en vue de la collecte et de l'analyse de données; à renforcer les capacités des coopératives agricoles et des petites et moyennes entreprises rurales. Les autres propositions sont notamment les suivantes: étudier la possibilité d'établir un système d'information sur le commerce alimentaire et agricole; prendre des initiatives d'adoption d'une approche durable des systèmes alimentaires lors de la mise en œuvre des lignes directrices de l'ASEAN sur la promotion d'un investissement responsable dans les domaines de l'alimentation, de l'agriculture et des forêts<sup>50</sup>; et appuyer le renforcement des capacités en matière de dématérialisation des échanges commerciaux afin d'améliorer la traçabilité et de réduire les coûts des transactions. Ces propositions sont en cours d'élaboration et seront soumises à la SOM-AMAF pour examen à ses prochaines réunions. Le Fonds international de développement agricole (FIDA) et l'Institut international de recherche sur le riz (IRRI) sont partenaires de la FAO dans le cadre de ces initiatives. Les propositions seront par ailleurs intégrées au Programme de travail conjoint pour 2019-2024 élaboré après la signature du Protocole d'accord avec l'ASEAN en 2018 en vue de renforcer la coopération dans les domaines de l'agriculture et des forêts.

### ***Mobilisation de ressources***

51. Une aide d'un montant de 5,7 millions d'USD dans le cadre du Programme de coopération technique (PCT) a immédiatement été débloquée pour les pays de la région Asie et Pacifique, dont 3,6 millions d'USD ont été utilisés sur le terrain avant la fin juillet. Plus de 40 projets menés actuellement dans le cadre du fonds fiduciaire de la FAO ont réorienté un total de près de 20 millions d'USD de leurs budgets pour lutter contre la covid-19. Un soutien supplémentaire de 19,4 millions d'USD de la part de donateurs a été garanti ou dégagé au moyen d'une nouvelle programmation modifiée, avec une mobilisation supplémentaire de 3 millions d'USD en Afghanistan, 5,5 millions au Bangladesh, 5,5 millions au Pakistan et 3,3 millions en Papouasie-Nouvelle-Guinée, à l'appui d'activités de lutte et de redressement menées par la FAO dans le contexte de la covid-19.

52. L'Organisation a lancé une action mondiale globale de lutte contre la covid-19, chapeauté par un programme-cadre, qui s'inscrit dans l'action menée par le système des Nations Unies au niveau mondial dans le cadre de la pandémie. Cette action globale vise à limiter autant que possible les effets délétères de la covid-19 sur la sécurité alimentaire et la nutrition tout en transformant les systèmes alimentaires mondiaux afin de les rendre plus résilients, plus durables et plus équitables. La FAO appelle à une action immédiate dans sept domaines prioritaires clés:

- a. renforcer le plan d'intervention humanitaire mondial contre la covid-19;
- b. améliorer les données pour la prise de décision;
- c. veiller à l'inclusion économique et à la protection sociale afin de réduire la pauvreté;
- d. consolider les normes en matière de commerce et de sécurité alimentaire;
- e. renforcer la résilience des petits exploitants en vue de leur redressement;
- f. prévenir la prochaine pandémie de zoonose en renforçant l'approche «Un monde, une santé»;
- g. favoriser la transformation des systèmes alimentaires.

53. Ce nouveau programme est aussi soutenu par la coalition alimentaire contre la covid-19 lancée par le Gouvernement italien et dirigée par la FAO, qui mobilisera une assistance politique, financière et technique pour aider les pays touchés par la crise. Le Bureau régional pour l'Asie et le

<sup>48</sup> FAO.2020. Quelles mesures face au risque que représente la covid-19 pour la chaîne d'approvisionnement alimentaire? [<http://www.fao.org/3/ca8388fr/CA8388FR.pdf>]

<sup>49</sup> ASEAN.2020. Déclaration de la réunion ministérielle de l'ASEAN sur l'agriculture et les forêts relative à la covid-19 [<https://bit.ly/3fcSRqO>]

<sup>50</sup> ASEAN.2018. Lignes directrices de l'ASEAN sur la promotion d'un investissement responsable dans les domaines de l'alimentation, de l'agriculture et des forêts [<https://bit.ly/3gi9oLy>]

Pacifique a mis au point des listes de mesures régionales pour chaque domaine prioritaire et organisera d'autres tables rondes avec les parties prenantes de la région. L'intervention de la FAO au niveau des pays au titre du programme-cadre sera coordonnée avec celles des autres institutions des Nations Unies, des donateurs, des autres partenaires de développement, ainsi que du secteur humanitaire, et sera alignée sur les interventions et les mécanismes gouvernementaux.

### **Conclusions**

54. La covid-19 va faire partie de nos vies pendant encore quelque temps. Même si un vaccin est trouvé dans un avenir proche, la forte récession économique qui a déjà eu lieu se répercutera à vie sur le niveau d'éducation, la santé et les capacités de génération de revenus de nombreux ménages pauvres, vulnérables et en proie à l'insécurité alimentaire. La covid-19 entraînera aussi d'importants changements dans les systèmes alimentaires. La FAO aidera ses membres à s'adapter à la pandémie et à mieux reconstruire afin de créer des systèmes alimentaires plus inclusifs, plus résilients et plus durables qui favoriseront une meilleure sécurité alimentaire et une meilleure nutrition et aideront les pays à atteindre les objectifs de développement durable (ODD).